

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DELIBERATION N°2024.00091

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CRÉATION DE TERRAINS FAMILIAUX
LOCATIFS ET LA RÉHABILITATION DE L'AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DES
GENS DU VOYAGE DE ROCHE-LA-MOLIÈRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 69
Nombre de présents : 54
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240307-D20240009110

Date de mise en ligne : 13 mars 2024

M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS ET LA REHABILITATION DE L'AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE ROCHE-LA-MOLIERE

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2027, qui fixe des objectifs pour répondre à la sédentarisation des ménages en particulier pour l'aire de Roche-la-Molière, Saint-Étienne Métropole a étudié la faisabilité de la création de terrains familiaux locatifs et de la réhabilitation de places d'accueil des gens du voyage.

Le projet a été élaboré en concertation avec les familles, il correspond à une volonté de sédentarisation de ménages qui vivent depuis plusieurs années sur le site.

Le programme de l'opération comprend la création de 6 terrains familiaux locatifs (12 places de caravane) et la réhabilitation de 5 places de caravane en accueil de passage sur le site actuel.

La réalisation de la création de terrains familiaux locatifs et de réhabilitation de places d'accueil des gens du voyage de Roche-la-Molière permettrait une mise aux normes de cet équipement éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement de l'opération proposé au titre de la DSIL est le suivant :

Total Dépenses		Total Recettes		
Travaux et aménagement terrain provisoire	663 044 €	Autofinancement	464 131 €	70 %
		DSIL	198 913 €	30 %
TOTAL	663 044 €	TOTAL	663 044 €	100%

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet de création de terrains familiaux et de de réhabilitation d'une aire permanente d'accueil des gens du voyage sur la commune de Roche-la- Molière,**

- approuve le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL pour un montant de 198 913 € ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférant à la présente décision ;
- les dépenses et recettes seront imputées sur le budget Habitat et cohésion sociale, destination SEDEN.

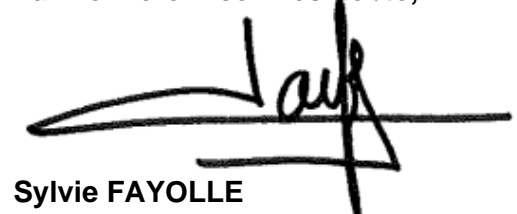
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE